

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
fin janvier 2021	Envoi des instructions par mél aux directeurs d'écoles (en copie aux IEN)				

DANS ONDE

ATTENTION : jusqu'au <u>lundi 22 février</u> (date limite)		- mise à jour des fiches élèves : CM1, CM2, ULIS - saisie des langues vivantes		Suivi de la mise à jour par les directeurs d'école	
entre le 23 et le 26 février (selon MAJ par la DSI)	Importation de <u>tous les élèves de CM2</u> de ONDE dans Affelnet 6ème	Toutes modifications ou arrivées d'élèves saisies ultérieurement devront être importées individuellement dans Affelnet 6 ^{ème}			

DANS AFFELNET 6EME

à partir du lundi 1er mars		Consultation de la liste des élèves de CM2 importés par la DSDEN Import individuel des élèves manquants susceptibles d'entrer en 6ème hors CM2 (CM1, ULIS et niveaux inférieurs)		Suivi de l'import individuel (CM1, ULIS, autres) par les directeurs	
du vendredi 19 mars au vendredi 9 avril	Mise à disposition des formulaires par l'intermédiaire des établissements privés aux familles du privé ou hors département des volets 1 et 2 de la fiche Affelnet 6ème				
à compter du <u>lundi 1er mars</u> et jusqu'au mercredi 17 mars au plus tard ATTENTION : le volet 1 ne pourra être édité que si l'adresse de l'élève est validée ou confirmée		Edition et remise du volet 1 pré-rempli aux familles pour vérification Retour du volet 1 au directeur après contrôles par la famille Saisie des modifications du volet 1 dans Affelnet 6ème Vérification de la langue vivante enseignée à l'école Saisie du collège de secteur		Suivi des informations saisies dans Affelnet 6ème avant validation de la saisie par les directeurs	
à compter du mercredi 17 mars et pour le mercredi 7 avril (date limite) ATTENTION : le volet 2 ne doit pas être remis à la famille avant le 17 mars 2021	Rappel aux circonscriptions et alertes les 2 et 7 avril 2021	Edition et remise du volet 2 aux familles pour indiquer leurs vœux Retour du volet 2 au directeur après contrôles et pièces justificatives en cas de demande de dérogation à la carte scolaire Saisie dans Affelnet 6ème des vœux des familles indiqués sur le volet 2 (collège, formation demandée, dérogation) Saisie pour tous les élèves : "passage" par défaut Envoi à la DSDEN des copies des volets 1 et 2 pour les demandes de dérogations avec les pièces justificatives Validation de la saisie sur Affelnet 6ème		- vœux des familles - décisions de passage - validation de la saisie Rappel aux circonscriptions et alertes les 2 et 7 avril 2021	

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
du jeudi 8 avril au jeudi 17 juin - 14 heures	Coupure de la connexion Affelnet 6ème pour vérification des dérogations, affectations par la DSDEN	Fin de l'accès à l'application Affelnet 6ème Toute modification ou entrée/sortie des écoles doit être signalée par mail à la DSDEN pour saisie			
courant juin		Conseil de cycle 3 école - collège (transmission du LSU)			
jeudi 17 juin à 14 heures	Ouverture Affelnet 6ème pour consultation des résultats	Consultation des résultats d'affectation + communication aux familles		Consultation des résultats d'affectation	Consultation des résultats d'affectation et édition des notifications qui seront envoyées aux familles
à compter du vendredi 18 juin					Inscription dans l'établissement d'affectation
mardi 29 juin	étude des recours gracieux				

DIALOGUE AVEC LA FAMILLE POUR LE PASSAGE EN 6ème

entre le lundi 8 mars et le vendredi 19 mars		Commission de circonscription (étude de demande de réduction ou allongement de la durée du cycle)			
avant le jeudi 25 mars		Envoi des propositions de passage aux familles sur la notification de poursuite de scolarité - proposition			
vendredi 9 avril (dernier délai) (congés du 10 au 25 avril)			Réponse par la famille à la proposition du conseil des maîtres		
lundi 10 mai (dernier délai)		Envoi des décisions de passage aux familles sur la notification de poursuite de scolarité - décision et transmission aux IEN		transmission à la division des élèves du tableau récapitulatif	
lundi 24 mai (dernier délai)			Réponse par la famille à la décision du conseil des maîtres		

EN CAS D'APPEL

DATES	DSDEN	DIRECTEURS DES ECOLES	FAMILLES	IEN	PRINCIPAUX DES COLLEGES
lundi 24 mai (dernier délai)		Si appel : envoi par le directeur de l'école à l'IEN de circonscription, des dossiers des élèves avec les courriers des familles, la notification de poursuite de scolarité - décision et l'info de présence ou non des parents à la commission départementale d'appel	Si appel de la décision, courrier de la famille transmis au directeur de l'école accompagné au besoin de documents complémentaires		
vendredi 28 mai au plus tard				APPEL : l'IEN émet un avis sur la situation de l'élève à étudier et renvoie à la DSDEN secrétariat A-Dasen : - le dossier avec la fiche de liaison, - l'avis, - les documents éventuellement joints, - le courrier de la famille et l'information de la présence ou non des parents à la commission départementale d'appel	
mardi 1er juin au plus tard				Retour à la DSDEN 71 des tableaux des parents présents à la commission départementale d'appel	
jeudi 3 juin au plus tard	Information par la DSDEN des lieux, date et heures de la commission départementale d'appel aux familles qui désirent être présentes				
jeudi 10 juin	9 heures 30 : Commission départementale d'appel de la décision de passage tous niveaux (LE CREUSOT) 14 heures 30 : Commission départementale d'appel de la décision de passage tous niveaux (CHALON)				
au plus tard le jeudi 17 juin	Orientation définitive : notification de la décision définitive de la commission d'appel aux familles			Les dossiers des élèves sont envoyés à l'école par IEN, ou directement au collège de secteur (ou privé demandé) pour les passages en 6ème	